

M. Winch: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une autre question supplémentaire au leader de la Chambre?

M. l'Orateur: Je crois comprendre que tout ce qui a trait aux vacances est plutôt pressant.

M. Winch: Étant donné que les membres de la Chambre des Communes qui siègent depuis 11 mois touchent une indemnité annuelle, le ministre pourrait-il nous dire si les employés sessionnels seront maintenus et rémunérés après l'ajournement?

M. McIlraith: Oui, monsieur l'Orateur. La question a fait l'objet d'un examen détaillé. Vu le grand nombre des employés réguliers et permanents qui ont encore des vacances à prendre et comme certains comités siègeront pendant cette période, ce qui nécessitera les services d'auxiliaires, tout le personnel engagé pour la session sera maintenu pendant la durée de l'ajournement.

M. T. S. Barnett (Comox-Alberni): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire. Je crois comprendre que cette série de questions a suivi une question qui a été posée au leader de la Chambre concernant le bill relatif au code des normes de travail, et la question supplémentaire que je désire poser traite de ce sujet. Comme le leader de la Chambre a dit que le gouvernement a l'intention d'apporter certains changements à la rédaction originale de ce bill, sauf sur une question peu importante, ne consentirait-il à ce que nous reprenions l'étude de ce bill en comité plénier, afin que les députés sachent quels changements le gouvernement a consenti à apporter, à la suite des nombreuses représentations et demandes de renseignement soumises aux députés sur ce sujet. Il me semble, monsieur l'Orateur, que même si nous ne terminons pas notre étude, nous pourrions mieux comprendre cette question et en traiter durant l'ajournement si nous consentions à poursuivre l'étude de ce bill avant tout ajournement. Cette question supplémentaire se rapporte à celle que l'honorable député de Burnaby-Coquitlam a posée relativement au fait que nous avons consacré un certain temps, lundi, à parler du bill relatif au code des normes de travail.

L'hon. M. McIlraith: Monsieur l'Orateur, je doute qu'il soit possible d'accéder à la demande du député. Je l'étudierai, toutefois, en tenant compte des progrès que nous ferons. Mais je ne vois vraiment pas comment il sera possible d'accéder à cette requête, malgré toute ma bonne volonté.

[L'hon. M. Monteith.]

(Plus tard)

(Texte)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gérard Girouard (Labelle): Monsieur le président, je désire poser au très honorable premier ministre une question qui, à mon avis, est d'intérêt national.

Le très honorable premier ministre dirait-il à la Chambre s'il a l'intention de nous réunir en février pour une session d'une durée normale, ou bien, selon les rumeurs, pour présenter un budget et annoncer des élections générales l'été prochain?

(Plus tard)

(Traduction)

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Knowles: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre au sujet de ce que nous avons discuté tantôt et je suis sûr que le premier ministre comprendra pourquoi il convient que je lui pose directement la question. Sans vouloir diminuer les chances que nous pourrions avoir de traiter d'un code du travail avant l'ajournement de la présente session, le gouvernement peut-il nous fournir l'assurance que, quant à lui, une mesure législative sera adoptée à cette fin au cours de la présente session?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, c'est sûrement là notre intention. Je suis autant déçu que le leader de la Chambre de voir que nous n'avons pu discuter de cette question au cours de la période de la session précédant Noël.

Comme l'a déclaré le leader de la Chambre, nous recevons encore des instances relativement à ce projet de loi. Nous recevons encore des délégations à ce sujet. L'étude d'autres travaux a retenu notre attention plus longtemps que nous l'avions prévu et nous n'avons pu aborder l'étude de cette question avant Noël. Nous entendons sûrement adopter ce projet de loi au cours de la présente session.

M. Knowles: Une question complémentaire. La présente situation est-elle attribuable au temps que la Chambre a consacré à l'étude d'autres questions, ou bien le gouvernement n'est-il pas en mesure de présenter ce bill?

Le très hon. M. Pearson: Monsieur l'Orateur, la Chambre a consacré beaucoup de temps à l'étude d'autres questions très importantes et d'ordre national. Au sujet du code du travail, nous avons reçu beaucoup plus d'instances que nous l'avions prévu. Nous en recevons encore des syndicats ouvriers et des employeurs. En conséquence, nous avons